

**Recyclage****CHEF D'ÉQUIPE  
DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNES****OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Répondre à l'obligation réglementaire de recyclage triennal des personnels de sécurité incendie en exercice, conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

**Textes de référence :**

- *Fiche RS 5642 SSIAP2 de France Compétences*  
(<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5642/>)
- *Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur*  
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000448223/>)

**PUBLIC CONCERNÉ**

Toute personne souhaitant maintenir la validité de son diplôme SSIAP 2

**PRÉREQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION**

- Être titulaire du diplôme SSIAP 2, ERP 2 ou IGH 2 en cours de validité
- Justifier de 1607 heures d'activité dans la fonction SSIAP2 durant les 36 derniers mois
- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : PSC1 de moins de deux ans ; SST ou PSE1, en cours de validité

*△ toute personne ne pouvant répondre aux deux premiers prérequis de recyclage doit s'orienter vers une formation de remise à niveau SSIAP 2*

*Vérifiez votre éligibilité à la formation en page 4*

**DURÉE DE FORMATION**

- 14 heures, réparties sur 2 jours consécutifs

**DÉLAI D'ENTRÉE EN FORMATION**

**1 mois** avant le début de la session de formation (le temps de valider une formation au secourisme le cas échéant)

**1 jour** avant le début de la session **sous réserve** de répondre aux prérequis et dans la limite des places restantes.

*△ Pour engager votre CPF ou demander un financement public, tenez compte des délais spécifiques d'instruction du dossier*

**MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION**

- Cours théoriques et pratiques avec appui audiovisuel
- Mises en situations
- Appréciation sous forme de QCM à la fin de chaque séquence pédagogique

**La validation de la formation** est conditionnée par la présence du stagiaire à l'ensemble des séquences programmées

**Une appréciation sur les actions du stagiaire** pendant les séquences pratiques est transmise à l'employeur.

**Dans le cas de défaillance** notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau

**CONTENU****Formation 100 % en présentiel**

- Programme conforme à l'annexe V de l'arrêté du 2 mai 2005

**Évolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité**

- Évolution de la réglementation
- Évolution du métier
- Retours d'expériences
- Examen blanc

**Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours**

- Évolution des moyens de secours
- Agents extincteurs et moyens d'extinction
- SSI

**Gestion du PC Sécurité en situation de crise**

- Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours
- Gestion des évacuations
- Compte-rendu à la hiérarchie

**Organisation d'une séance de formation**

- Les méthodes pédagogiques
- Pratique de l'animation
- Déroulement chronologique d'une séquence

**L'équipe de sécurité incendie**

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gérer les conflits
- Gestion des documents administratifs

**NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION**

- 4 stagiaires minimum et 12 stagiaires maximum

**PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

L'entrée en formation et la mise en œuvre de modalités pédagogiques adaptées sont étudiées au cas par cas, en fonction du handicap du candidat, des contraintes réglementaires liées, ainsi que du niveau de difficulté engendré au regard de la formation et de sa finalité professionnelle.

Une référente handicap est à l'écoute des candidats concernés (Cf. Responsables et contacts)

**RESPONSABLES ET CONTACT**

Directeur du Centre de formation : Hugo Fontaine  
Responsable pédagogique : Freddy Charbonnel  
Équipe administrative : Elisabeth Porcu et Laurence Vaissière  
Contact : 04 44 05 10 56 / [pagformation@pag.fr](mailto:pagformation@pag.fr)  
Référente handicap : Charlotte Bougain (04 73 98 28 29)

**PLANNING 2026**

- Jeudi 8 et vendredi 9 janvier
- Mardi 9 et mercredi 10 juin

**STATISTIQUES 2025**

5 stagiaires formés  
100 % des stagiaires très satisfait  
100 % des stagiaires recommanderaient PAG Formation  
Nos stagiaires parlent de leur expérience PAG Formation  
« *Une formation efficace et très professionnelle* »  
« *Professionnalisme, pédagogie, bonne ambiance* »

**Tarif recyclage SSIAP2 par stagiaire : 324 €**

Pack Recyclage SSIAP2 (MAC SST + Recyclage SSIAP2) : 420 €

**Tarif groupe sur devis**

**Vérifiez votre éligibilité à la formation sur la page suivante**

**TESTEZ VOTRE ELIGIBILITÉ À L'ENTRÉE EN FORMATION**

